

Eclaireurs Evangéliques de France
Chez Vincent Mathis
Résidence le Rochfort
15, rue Clérieux
26100 ROMANS SUR ISERE
siege.social@eclaireurs-evangeliques.fr

Projet Educatif

Organisateur :

Éclaireurs Evangéliques de France (E.E.F.)

Association Loi 1901, déclarée en Préfecture de la Drôme le 09 juillet 1998

Association reconnue Jeunesse et Education Populaire par la préfecture de la Drôme

Association membre de la Fédération du Scoutisme Évangélique Français (F.S.E.F.)

du Conseil National des Évangéliques en France (CNEF)

de l'Union Française des Centres de Vacances (U.F.C.V.)

Siège social : Eclaireurs Evangéliques de France

Chez Vincent Mathis

Résidence le Rochfort

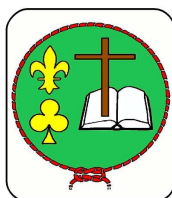
15, rue Clérieux

26100 ROMANS SUR ISERE

Document élaboré par le Comité Pédagogique National des E.E.F. et validé par le Conseil d'Administration le 14 avril 2013.

Document valable pour une durée de cinq ans à partir de cette date et pour l'ensemble des groupes locaux.

Ce document sera évalué chaque année par le Comité Pédagogique National à l'aide des rapports moraux des groupes locaux, des rapports de visites de camp et des comptes rendus des stages de formation.



Eclaireurs Évangéliques de France
Chez Vincent Mathis
Résidence le Rochfort
15, rue Clérieux
26100 ROMANS SUR ISERE
siege.social@eclaireurs-evangeliques.fr

Contexte

L'association des Éclaireurs Évangéliques de France (E.E.F.) est une association de scoutisme évangélique, nationale, constituée de groupes locaux répartis sur le territoire français.

Les groupes locaux sont rattachés à une église (ou à un comité de parrainage inter-églises) protestante ou protestante évangélique et gérés sous la responsabilité d'un Conseiller de Groupe.

Ils se composent d'une ou plusieurs unités : Famille de Furets (4 à 6 ans), Bande des Loustics (6 à 8 ans), Meute de Louveteaux (8 à 12 ans), Troupe d'Éclaireurs (12 à 17 ans), Compagnie d'Éclaireuses (12 à 17 ans), Route (17 à 21 ans).

Pour leurs activités, les E.E.F. mettent en place des centres de loisirs, des week-ends (séjours courts) et des séjours de vacances. Les activités sont ouvertes aux garçons et filles, sans distinction sociale, raciale, politique ou confessionnelle.

Ressources

L'encadrement est constitué de bénévoles ou de personnes au pair diplômés (BAFA, BAFD et équivalences) et non diplômés, dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'association dispose d'une école de formation (École de Formation au Scoutisme Mafeking) qui enseigne notre pédagogie du scoutisme. Elle délivre des certificats d'aptitudes appelés Licences de chefs.

L'achat et la gestion du matériel nécessaire aux activités sont assurés par chaque groupe local.

Buts

LA SANTÉ : Apprendre à connaître son corps, à progresser et grandir avec lui, à l'entretenir par l'exercice physique et une hygiène satisfaisante.

LA PERSONNALITÉ : Aider l'enfant puis le jeune à construire sa propre personnalité, à assumer et vivre des choix et des responsabilités.

LE SAVOIR-FAIRE : Permettre aux enfants et aux adolescents de découvrir puis maîtriser des compétences et des techniques, utiles dans un milieu naturel ou urbanisé : techniques « scouts » traditionnelles ou adaptées à la société du XXI^{ème} siècle.

LE CIVISME / LE SERVICE SOCIAL : Comprendre et tenir sa place comme citoyen en étant au service des autres dans la société.



Eclaireurs Évangéliques de France
Chez Vincent Mathis
Résidence le Rochfort
15, rue Clérieux
26100 ROMANS SUR ISERE
siege.social@eclaireurs-evangeliques.fr

LE SENS DE DIEU : Amener à réfléchir sur les valeurs et le message de l'Évangile, en veillant à laisser à chacun la liberté de choix et de pensée.

Moyens

LE SYSTÈME DES ÉQUIPES : Dans chaque unité, les jeunes sont regroupés en équipes stables (familles de Furets, tribus de Loustics, sizaines de Louveteaux, patrouilles d'Éclaireurs ou clans d'Éclaireuses, Routes) de 6 à 8 jeunes. Dans chaque équipe, chacun a un poste précis de responsabilité graduelle, permettant une progression personnelle.

LA RÈGLE DE VIE : Chaque unité est régie par une règle du jeu (la « loi ») dont les articles sont adaptés à chaque tranche d'âge. Par une « promesse », acte personnel et libre, le jeune s'engage à faire son possible pour respecter cette règle. Cet engagement individuel est le ciment de toutes nos activités.

LA PARTICIPATION, LA CONCERTATION : D'une manière adaptée à leur âge, les jeunes sont largement inclus dans le processus de choix, de préparation et de réalisation des activités. Chacun est encouragé à s'exprimer et à contribuer aux projets communs.

LE JEU, L'AVENTURE : Pour répondre au besoin des jeunes d'apprendre et de se construire, les activités proposées privilégient le jeu et l'aventure.

LA NATURE : Au travers d'activités en plein air, le jeune apprend à découvrir, à connaître, à aimer, à respecter la nature et à préserver son environnement.

LES CAMPS : Séjours de vacances, camps de formation et séjours courts permettent une mise en pratique approfondie des techniques scout, de la prise de responsabilités et de la vie en collectivité.

DÉCOUVERTE SPIRITUELLE : Des exemples de vie selon les valeurs de l'Évangile et des moments d'animation à partir de textes bibliques invitent à s'interroger et à discuter.

Pour le Conseil d'Administration,

Le président,

Vincent MATHIS

Pour le groupe local : _____

Le conseiller de groupe et/ou le directeur :

Dater et signer précédé de la mention « lu et approuvé »